



mc

autourdenous

Allô ma chérie,
samedi j'ai 31 ans
et un mois,
je te laisse tout
organiser!



PASSEZ À L'E-CAISSE COMMUNE!

Pour toutes celles (et ceux) qui ont renoncé à organiser des cagnottes - pot de départ, cadeau d'anniv'... - parce que ras le bol de ne jamais être remboursés, rendez-vous sur www.leetchi.com. Un site gratuit et fastoche pour organiser les achats groupés. 1. On crée la cagnotte et on invite ses amis à y participer en quelques clics. 2. On suit l'évolution de la tirelire en temps réel. 3. On achète le cadeau directement sur les sites partenaires, ou bien on récupère le pactole sous forme de virement. De quoi ressusciter notre âme de GO, non ?



Quand N°5 devient N°1

La pub magazine préférée des Français ? Chanel N° 5, le parfum culte incarné par Audrey Tautou sous l'objectif de Dominique Isserman. Si, comme 73 % des personnes interrogées, vous avez envie de la revoir, visionnez le film signé Jean-Pierre Jeunet sur www.chaneln5.com. 2 min 20s à fleur de peau. (Source: Harris Interactive pour l'APPM, nov. 2009.)



JWEUX DE LA MAILLE
NOSTALGIE DE PÉPÉ-MÉMÉ OU PIED DE NEZ AUX BLING-BLING, LE TRICOT SE DÉCLINE EN DÉCO SOUS TOUTES LES COUTURES.
Vase en laine Bottle Bloom, 34,90 €, www.fleux.com.
Pouf Pompon, 450 €, www.autourdumonde.com.



RENCONTRE AVEC...
**... LUBNA AHMAD
AL-HUSSEIN**

ARRÊTÉE AVEC DOUZE AUTRES FEMMES POUR « ACTE SCANDALEUX », LA JOURNALISTE SOUDANAISE A ÉCRIT « 40 COUPS DE FOUET POUR UN PANTALON » (ÉD. PLON) AFIN D'ALERER L'OPINION INTERNATIONALE.

CES PRATIQUES ARCHAÏQUES ONT-ELLES CESSÉ GRÂCE À VOTRE ACTION ? Malheureusement, pas pour les femmes les plus pauvres, qui ne peuvent payer un bakchich à la police. **L'AFFAIRE DU PANTALON A-T-ELLE AU MOINS DÉCLENCHÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE ?** Oui, 47 femmes arrêtées pour m'avoir soutenue dans la rue ont cassé le barrage de la peur. Et beaucoup de Soudanais ont enfin compris ce qu'était ce fameux article 152 du code pénal, au nom duquel j'ai été condamnée à quarante coups de fouet. Avant, un « acte scandaleux » était synonyme de prostitution ; c'est pourquoi les femmes arrêtées n'osaient

ni protester ni en parler. Grâce à cette affaire, les condamnées sont enfin considérées comme des victimes. J'ai même été soutenue par des pays régis par la charia ! **Y A-T-IL DES FÉMINISTES AU SOUDAN ?** Le 8 décembre 2009, des Soudanais des deux sexes sont descendus dans la rue, avec les partis d'opposition, pour exiger l'abolition de toutes les lois iniques contre les femmes. Une association est née, baptisée Non à l'Oppression des Femmes. En attendant l'ouverture de leur site, on peut trouver des infos sur www.iamlubna.com, créé pour me soutenir. Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur www.marieclaire.fr.

ILL. MICHEL LAURENT, DOMINIQUE ISSERMAN/PRESSE, PRESSE (X2), JACKY MEGELEN/REUTERS.